

LE PRIX DE LA MONNAIE DE PARIS

SIXIÈME ÉDITION

APPEL À PROJETS

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS : 7 DÉCEMBRE 2026 À 23H59

LA MONNAIE DE PARIS OUVRE LES PORTES DE SES ATELIERS AUX ARTISTES PLASTICIENS, AFIN QU'ILS S'INSPIRENT DES GESTES QUI Y SONT PRATIQUÉS ET DES FORMES QUI Y SONT FAÇONNÉES POUR RÉINVENTER SON OBJET EMBLÉMATIQUE : LA MÉDAILLE.

LE PRIX DE LA MONNAIE DE PARIS

Depuis le lancement de la première édition en 2020, la Monnaie de Paris décerne chaque année un prix à un créateur - plasticien ou designer, en alternance une année sur deux - pour récompenser un projet original de médaille. Le lauréat bénéficie d'une dotation financière de 10 000 € HT (dix mille euros Hors Taxes) et d'un temps d'échanges, de création et de production au sein des ateliers parisiens. accompagné par les artisans, il y réalise sa médaille en série limitée, en utilisant les techniques de la frappe ou de la fonte. Le cadre est propice à de nouvelles expériences artistiques et techniques, qui fédèrent savoir-faire traditionnels et créativité, afin de réinventer la médaille en questionnant son statut, son usage et sa forme. L'édition 2027 est réservée aux artistes plasticiens.

LA MONNAIE DE PARIS EN QUELQUES MOTS

Fondée en 864, La Monnaie de Paris est la plus ancienne institution française et l'une des plus vieilles entreprises toujours en activité. Elle exerce la fonction régalienne de fabrication de l'euro pour l'État et produit également des monnaies pour de nombreux pays étrangers ainsi que des monnaies de collection, des médailles, des décorations, des bijoux et des fontes d'art. Son activité se déploie sur deux lieux, l'Hôtel de la Monnaie de Paris, achevé en 1775 par l'architecte Jacques-Denis Antoine, et l'établissement monétaire de Pessac, près de Bordeaux. Depuis 2017 le site parisien est ouvert à la déambulation et le musée consacré aux savoir-faire accueille les visiteurs dans un espace donnant sur certains ateliers.

Établissement Public Industriel et Commercial depuis 2007, la Monnaie de Paris s'est également vu confier par l'État la mission de « préserver, développer et transmettre son savoir-faire artistique et technique ». Elle s'emploie depuis à valoriser encore davantage son histoire, ses savoir-faire ainsi que son expertise industrielle. Elle est ainsi en 2012 la première institution publique à obtenir le label « Entreprise du patrimoine vivant », qui peut « être attribué à toute entreprise qui détient un patrimoine économique, composé en particulier d'un savoir-faire rare, renommé ou ancestral, reposant sur la maîtrise de techniques traditionnelles ou de haute technicité et circonscrit à un territoire ».

RÉINVENTER LA MÉDAILLE, OBJET EMBLÉMATIQUE DE LA MONNAIE DE PARIS

Avec le Prix de la Monnaie de Paris, l'institution souhaite permettre à des nouvelles générations de créateurs de s'approprier les spécificités de l'art de la médaille. La médaille se différencie de la monnaie dans le sens où elle ne possède pas de valeur faciale et sert généralement à véhiculer un message, célébrer un évènement, ou diffuser un portrait. C'est durant la Renaissance italienne que l'art de la médaille prend son plein essor avec des artistes comme Pisanello. Le XIX^{e} siècle marque une autre grande étape de son histoire en la faisant entrer dans les foyers d'une nouvelle société friande de scènes du quotidien et dont l'iconographie accompagne les révolutions artistiques en cours. Grâce à la politique volontariste de Pierre Dehaye, Directeur des Monnaies et Médailles de 1962 à 1984, la médaille demeure un support prisé par les artistes jusque dans les années 1980, avant d'être délaissé. Avec ce prix, la Monnaie de Paris permet aujourd'hui aux créateurs d'en redécouvrir le champ d'expression singulier et réaffirme sa volonté d'accueillir des artistes plasticiens et designers.

DES ÉCHANGES HISTORIQUES AVEC LES ARTISTES

La Monnaie de Paris a toujours noué des relations étroites avec les artistes de son temps. Dès la Renaissance, les plus grands artistes sont sollicités par les souverains pour créer des médailles d'exception, destinées à marquer les grands événements du règne. Il faut citer Louis XIV puis Napoléon Ier, qui se saisissent de cet objet pour en faire un formidable outil de commémoration et de diffusion de leur image. Au XIXe siècle, la médaille s'émancipe pour se faire le réceptacle des vies illustres et intimes. Bien que nécessitant des savoir-faire particuliers, elle a toujours retenu l'attention d'artistes aux talents multiples, graveurs mais aussi sculpteurs, peintres… En 1910, l'introduction du tour à réduire marque une étape décisive dans cette démocratisation. Fonctionnant à la manière d'un pantographe, il permet de reproduire sur l'outillage final le relief d'un modèle plus grand, en plâtre ou en résine. Cela facilite alors le travail du créateur qui n'est plus soumis au format et aux contraintes de la gravure sur métal.

Dans la deuxième partie du XXe siècle, la Monnaie de Paris invite dans ses ateliers des artistes comme Pierre-Yves Trémois, André Bloc, Dalí, Arman, César, Brassaï, Yayoi Kusama, et plus récemment Fabrice Hyber, Mohamed Bourouissa, Subodh Gupta, Grayson Perry, Thomas Schütte, Kiki Smith… En associant le savoir-faire traditionnel, l'innovation et la création, ces artistes ont pu déployer leurs univers dans le métal.

Avec le Prix de la Monnaie de Paris, l'institution souhaite renforcer les échanges entre artisans et créateurs, mais également susciter des dialogues avec le public scolaire. Chaque année, au contact du lauréat, une classe pourra suivre les étapes de production de la médaille dans le cadre d'un parcours d'éducation artistique et culturelle.

À QUI S'ADRESSE LE PRIX DE LA MONNAIE DE PARIS ÉDITION 2027 ?

- Aux artistes plasticiens francophones ;
- ayant maximum 40 ans à la date du dépôt de dossier ;
- n'ayant pas d'expériences significatives dans les techniques de fabrication des monnaies et médailles ;
- souhaitant enrichir leurs pratiques et questionner la médaille, comme support historique, symbolique et créatif ;
- prêts à s'impliquer en personne dans un temps d'échanges, de création et de production dans les ateliers de la Monnaie de Paris ;
- désireux de s'immerger dans la vie d'une entreprise ;
- intéressés par des actions de transmission auprès de publics scolaires.

DOTATION

Avec le Prix de la Monnaie de Paris, le lauréat bénéficiera :

- d'une dotation financière de 10 000 € HT (dix mille euros Hors Taxes) ;
- d'un temps d'échanges, de création et de production dans les ateliers de la Monnaie de Paris ;
- d'un accompagnement humain, par le jury de professionnels et les équipes de la Monnaie de Paris, pour le suivi de projet ;
- d'un accompagnement pédagogique et technique, par les équipes des ateliers de la Monnaie de Paris, pour le suivi de production et la finalisation du projet ;
- d'une prise en charge financière de ses déplacements ;
- de la prise en charge des coûts de production de sa médaille.

Le lauréat bénéficiera également :

- de quatre exemplaires de la médaille (frappée ou fondue) ; la Monnaie de Paris conservant les autres exemplaires (notamment pour les collections historiques/dépôt légal) ;
- d'une présentation de sa médaille au sein de la Monnaie de Paris ;
- de la diffusion d'un film dédié à sa production au sein de la Monnaie de Paris ;
- d'un support médiatique dans le cadre de la communication sur le Prix de la Monnaie de Paris.

LE TEMPS D'ÉCHANGES, DE CRÉATION ET DE PRODUCTION

Le temps d'échanges, de création et de production dans les ateliers de la Monnaie de Paris, prendra la forme de cinq à dix entrevues privilégiées, sur le site parisien, qui s'articuleront de la manière suivante :

1. Découverte de nos savoir-faire
2. Étude de faisabilité
3. Développement du projet
4. Validation du projet
5. Mise en production finale

Ces entrevues seront organisées avec les équipes dédiées et adaptées à la typologie du projet et aux besoins du lauréat.

Poursuivant sa mission de transmission des savoir-faire, la Monnaie de Paris souhaite donner l'opportunité à un public scolaire de dialoguer directement avec le lauréat et de pouvoir suivre, à l'occasion de trois rencontres, l'évolution de sa résidence jusqu'à la réalisation finale. Ces moments d'échanges pourront être couplés avec la rencontre des artisans de la Monnaie de Paris, ou organisés séparément.

Un temps sera également consacré au tournage du film dédié à la réalisation de son projet.

LE CALENDRIER

- 5 octobre 2026 : publication de l'appel à candidatures pour la 6e édition
- 7 décembre 2026, à 23h59 : date limite de réception des dossiers de candidatures
- 22 janvier 2027 : le jury présélectionne quatre candidats
- Du 25 janvier au 19 février 2027 : visite individuelle du musée et des ateliers de la Monnaie de Paris
- Mi-février 2027 : les quatre candidats présélectionnés adressent une vidéo de deux minutes présentant leur projet, à destination des salariés de la Monnaie de Paris
- Semaine du 8 mars 2027 : entretien avec le jury et annonce du lauréat sur le site internet de la Monnaie de Paris
- Entre mars et octobre 2027 : temps d'échanges, de création et de production dans les ateliers parisiens de la Monnaie de Paris
- Novembre-Décembre 2027 : remise du Prix de la Monnaie de Paris au lauréat et présentation dans le musée de la médaille.

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature sera composé de deux dossiers - un dossier administratif et un dossier artistique - composés des éléments listés ci-dessous et qui doivent être présentés suivant le même ordre.

Un dossier administratif :

- règlement paraphé et signé par le candidat ;
- annexes 1 à 4 du règlement, complétées et signées ;
- copie d'une pièce d'identité, recto et verso.

Un dossier artistique :

- un projet de médaille (dessin, plan, croquis...) ;
- un court cahier des charges techniques détaillant les matériaux, les dimensions et les techniques envisagées. Le texte ne doit pas dépasser 1 500 signes (espaces compris) ;
- une lettre d'intention en français, présentant le projet de médaille et justifiant de l'intérêt du candidat pour un temps d'échanges, de création et de production dans les ateliers parisiens de la Monnaie de Paris. Le texte ne doit pas dépasser 4 500 signes (espaces compris) ;
- un curriculum vitae de deux pages maximum en français ;
- un portfolio du travail déjà produit, qui permet de rendre compte de l'univers de l'artiste, constitué de la présentation de cinq projets existants (visuels de bonne qualité, descriptifs techniques en français accompagnés d'éléments de contexte et d'explication). Les textes ne doivent pas dépasser 1000 signes (espaces compris) par projet.

Ce dossier devra se présenter sous la forme de deux documents saisis informatiquement au format A4. Ils seront à adresser en un seul envoi par mail, être en format PDF et ne pas dépasser 20 Mo au total.

L'usage de la police Arial 11 est recommandé.

Le dossier administratif devra être intitulé de la sorte : nom-prénom-dossier-administratif

Le dossier artistique devra être intitulé de la sorte : nom-prénom-dossier-artistique

Adresse à laquelle le dossier doit être envoyé avant le 7 décembre 2026, à 23h59 :
prixdelamonnaiedeparis@monnaiedeparis.fr

Le règlement, la fiche d'inscription, ainsi que des informations complémentaires sont téléchargeables sur le site *https://www.monnaiedeparis.fr/fr/le-prix-de-la-monnaie-de-paris-2027*

Toute participation au Prix implique que le candidat prenne connaissance du règlement et en accepte les dispositions. Le règlement et ses annexes prévalent sur le dossier d'appel à candidatures.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Il n'est pas attendu du candidat qu'il soit familer des techniques de fabrication des médailles. Les équipes de la Monnaie de Paris imagineront avec lui comment transposer son projet dans le métal et sa production sera ensuite assurée par les différents ouvriers spécialisés. Notre volonté est d'ouvrir au maximum le champ des possibles et que le candidat puisse donner la pleine mesure de son expression plastique.

Toutefois, trois éléments clefs sont à prendre en compte pour assurer la faisabilité technique d'une médaille : son matériau, ses dimensions, son relief. Pour s'assurer que le projet soit conforme aux capacités des outils de production, les informations ci-dessous seront à prendre en compte lors de l'élaboration du projet.

Pour une médaille frappée :

- métal : bronze (bronze monétaire ou bronze florentin) ;
- surface : brut de frappe, avec patine, dorure, argenture, tampographie, résine, ajout de matières… ;
- diamètre : entre 41 et 100 mm. Idéalement 72 ou 81 mm pour avoir assez d'espace pour créer un motif avec un relief fort ;
- possibilité de faire différentes formes : oblongues, carrées, triangulaires, en étoile, irrégulières, etc., dans la limite des capacités techniques ;
- relief : il dépend du diamètre. 5 mm maximum pour un diamètre de 100 mm ;
- gravure possible sur une face ou sur les deux faces ;
- l'épaisseur : elle dépend du dessin ;
- surface martelée ou lisse ;
- tranche : lisse ou non ;

Pour une médaille fondue :

- métal : bronze ;
- dimension du cylindre de fonderie : 28 cm de diamètre et 36 cm de hauteur ;

Il est également possible de consulter la page « nos savoir-faire » sur le site de la Monnaie de Paris, qui apporte des éclairages sur les ateliers, métiers, techniques, présents à la Monnaie de Paris : *https://www.monnaiedeparis.fr/fr/nos-savoir-faire*

Pour découvrir la variété de formes de médailles produites à la Monnaie de Paris, il est possible pour le candidat de consulter la page « boutique en ligne » : *https://www.monnaiedeparis.fr/fr/boutique*

LA SÉLECTION

À l'issue de la clôture des candidatures, le jury analysera tous les dossiers reçus et procèdera à la présélection de quatre candidats le 22 janvier 2027. Ces quatre candidats seront ensuite contactés par la Monnaie de Paris pour une visite individuelle du musée et des ateliers. Cette visite aura pour objectif de leur permettre d'appréhender plus précisément l'histoire de l'institution et les techniques de fabrication de la médaille, afin qu'ils affinent et précisent leurs projets si nécessaire. Il leur sera demandé d'adresser avant mi-février 2027, une vidéo de deux minutes maximum, à destination des salariés de la Monnaie de Paris, qui se prononceront alors pour le candidat de leur choix. Ce vote représentera une voix dans la sélection finale. La semaine du 8 mars, les quatre candidats sélectionnés seront reçus par le jury pour présenter leur projet durant vingt minutes, suivis de cinq minutes d'échanges avec le jury. Le nom du candidat lauréat sera diffusé sur le site internet de la Monnaie de Paris mi-mars 2027.

Il est à noter que la Monnaie de Paris prendra en charge si nécessaire les frais de déplacements (transport et hébergement) des quatre candidats présélectionnés, lors de leur visite et de leur entretien, dans la limite de 450 € TTC (quatre-cent-cinquante euros Toutes Taxes Comprises) sur présentation de justificatifs. Les trois candidats non retenus recevront également chacun 800 € TTC (huit-cent euros Toutes Taxes comprises) d'indemnités sur présentation d'une facture justificative ou d'une note d'honoraires.

LE JURY

Présidé par Joaquin Jimenez, Graveur Général et Directeur de la Création artistique de la Monnaie de Paris, le jury est composé de personnalités issues du milieu de l'art. Lors de la phase de sélection, les salariés de La Monnaie de Paris seront également invités à voter pour le candidat de leur choix. Le résultat de ce vote comptera pour une voix. En cas d'égalité de vote entre plusieurs candidats, le Président départagera les finalistes.

Noms des membres du jury :

- Gaël Charbau, *directeur artistique d'Un été au Havre et de la Villa Hegra, AIUla.*
- Anne-Sophie Duroyon-Chavanne, *directrice de l'Institut pour les Savoir-Faire Français (ISFF)*
- Constance Guisset, *designer*
- Catherine Meurisse, *illustratrice, dessinatrice de presse et autrice de bande dessinée*
- Sébastien Poteloin, *responsable des outillages de la Monnaie de Paris*
- Romane Sarfati, *consultante art, culture et patrimoine*
- Guy Savoy, *chef cuisinier*

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES, CONTACTS

Pour obtenir des informations supplémentaires sur le Prix de la Monnaie de Paris, vous pouvez directement adresser vos questions à : *prixdelamonnaiedeparis@monnaiedeparis.fr*